cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L’utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l’objet d’une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l’établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Véronique Rhéaume
https://www.cadre21.org/membres/66ff0cb6583c01acd8b295cd

Date d'obtention : 2024-03-23 21:58:26

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Dans un premier temps, il faut rencontrer l'adolescent(e) qui dénonce la situation qu'il soit victime ou dénonciateur, afin de recueillir tous les éléments pertinents en remplissant la grille d'évaluation qui permet l'identification de l'amorce, la nature, les intentions, l'étendue de la situation et le type d'implication de chacun des acteurs concernés. Cela permet d'évaluer l'incident dans un deuxième temps, en rencontrant la victime et en remplissant la grille avec cette personne. À l'étape 3, il faut vérifer l'information en remplissant la grille d'évaluation avec chacun des acteurs concernés individuellement pour éviter la contamination des faits. Il faut revenir avec chacun des jeunes impliqués sur l'importance de rétablir la vie privée et l'intégrité psychologique de la personne victime. À l'étape 4, il faut parler à l'instigateur et remplir la grille d'évaluation selon s'il s'agit d'une intention impulsive ou malveillante. Dans le cas d'une intention malveillante, on ne questionne pas l'instigateur mais on le rencontre et on saisi son cellulaire afin d'éviter la propagation des images ou vidéos. Il faut alors contacter les services policiers pour qu'ils interviennent. Dans le cas, d'une situation umpulsive, il faut aussi saisir le cellulaire, s'il y a une infration criminelle commise mais il faut vérifier que nous avons toute l'information et rempli la grille avec tous les acteurs concernés avant de contacter la police. On termine en contactant les parents des jeunes concernés et la DPJ pour la victime.

Question 2 - Qu’est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Cas #1 Meghan: Cela illustre l'importance de rencontrer d'abord la personne qui dénonce, puis de bien créer un climat de confiance en rencontrant la victime afin d'obtenir des informations complètes. Il faut rassurer la victime sur le rétablissement de sa vie privée et sur le fait qu'on la croit.
Cas #2: Meghan et William: Cela illustre l'importance de rencontrer tous els acteurs concernés afin de bien cerner l'étendue de la situaiton, le contexte et les impacts engendrés par celle-ci.
Cas #3: Nicolas et Kevin: Cela illustre l'importance de bien saisir rapidement s'il s'agit d'une intention malveillante ou impulsive car cela vient déterminer nos interventions. Il faut saisir le cellulaire de l'instigateur le plus rapidement possible pour diminuer la propagation de la situation.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l’application de la méthode Sexto?

Il faut prendre le temps créer une climat de confiance avec la personne dénonciatrice afin d'avoir sa collaboration pour obtenir rapidement tous les faits mais je crois que l'étape la plus délicate est celle de la rencontre avec la victime. Cette rencontre doit être empreinte d'une grande bienveillance afin de rassurer la victime sur le rétablissement de sa sécurité, de sa vie privée et de son intégrité physique et psychologique. Je crois que la trousse offre des informations pertinentes pour les parents et pour les jeunes concernés afin de leur permettre de mieux réagir face à la situation et d'en diminuer les impacts négatifs.